

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°52
Juillet
Août
Septembre
2022



Travaux du Château de Sautour (p. 3)

Transports publics sur notre territoire (p. 4)

Forum des associations (p. 21)



BUS T&D 1 2

Une offre bus simplifiée pour chaque moment de la journée !

A PARTIR DU 11 JUILLET 2022

Plus d'infos sur :
Bodefranco-mobilites.fr
transdev-idf.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 4 sept
Maison des Associations
Roland Pilloud
De 9h à 12h



Sommaire

Urbanisme	
Travaux du Château de Sautour c'est parti !.....	3
Mobilités	
Du nouveau sur les transports publics de notre territoire	4
Environnement	
Transition écologique : retour sur un vrai succès !	5
Composteurs : une opportunité à saisir !	5
Le projet de PCAET Gally Mauldre approuvé en conseil communautaire le 22 juin 2022	6
Patrimoine	
Cresprières reçoit le Prix Départemental des Rubans du Patrimoine 2022	7
Vie citoyenne	
Respect du Code de la Route.....	7
Ras la poubelle !	8
Le Conseil Municipal des Enfants en action !	8
Jeunesse	
Fête de fin d'année à la micro-crèche .	10
Bien préparer sa rentrée à l'école Emilie du Châtelet	11
La CAF, un partenaire privilégié de la mairie	11
Ateliers « pâtisserie » en classe de Grande Section	12
Histoire	
Je me souviens : l'école à Cresprières .	12
Associations	
Avec l'AIPEC, l'année se termine en fête !!	14
Bibliothèque de Cresprières	16
Bridge	16
ACAC : Exposition artistique, Atelier Encadrement et Cours d'anglais	17
Amicale Sportive de Cresprières	18
Bienvenue sous les tropiques.....	18
Comité de jumelage : nos rencontres en 2022.....	19
2 ^{ème} Festival BD Gally-Mauldre	19
L'association TPGM en action !.....	20
Forum des Associations.....	21
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
ARCADE EMPLOI : à la recherche du premier emploi.....	22
Economie locale	
Constellation.....	22
Aureglia et Fils : certification Agriculture Bio renouvelée.....	22
Tarifs presbytère, coworking	23

L'édito du Maire

Chères Crespériennes, chers Crespériens,

Nous finissons une période électorale atypique de part son déroulement et son absence de « campagne », une désaffection progressive auprès des urnes et une majorité relative à l'Assemblée qui ne laissent pas présager un avenir serein.

De nombreuses annonces concernent les collectivités, avec les contradictions habituelles : baisses des recettes imposées aux collectivités de 10 milliards d'euros, contredites récemment par des ministres en charge mais baisses qui peuvent tout de même se réaliser à travers la compensation diminuée de la taxe d'habitation ou bien celle de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) perçue par l'intercommunalité (discours de notre Président aux patrons). Bref, les maires et les collectivités, depuis deux mandats, naviguent à vue. Ils ont pourtant besoin de stabilité pour gérer et mettre en place leurs projets. Les collectivités représentent 70% de l'investissement public.

Mais, profitons du moment et de la suppression de la taxe d'habitation (TH). Notre rôle est toutefois de vous prévenir des conséquences à venir

Vie du village

Félicitations à Caroline Bonnet et au Haras des Flambertins	24
Inscription à la brocante.....	24
Bacheliers	24
Les Yvelines font leur cinéma	25
Retour en images sur.....	26

Informations pratiques et administratives

Etat civil	27
Civox	27
Agenda	28
Consultations juridiques.....	28
La mairie en pratique	28
Prochains conseils municipaux.....	28

Directeur de la publication : A. Ballarin
Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication
Crédits photos du Presbytère, coworking et jardin : T. de Montesson

car l'inflation grandissante dégrade les recettes bloquées en valeur 2017 de cette taxe.

2023 sera l'année de sa suppression pour tous. Les hausses des taxes foncières (taux couplés à ceux de la TH depuis 2021) qui fleurissent depuis deux ans et à la charge des seuls propriétaires poseront probablement un problème de légalité. Comment admettre que les charges communales (voirie, éclairage, école, administration, etc) à terme, ne soient supportées que par une catégorie de Français.

Nous menons les projets promis lors de notre campagne 2020. Le château « Grand Hôtel de Sautour » est sauvé et sera rénové, le parc et sa pièce d'eau seront aménagés et deviendront publiques. La maison intergénérationnelle est en travaux, le domaine de la Favière est en cours, le petit projet au bout de la rue Saint Martin et angle de la rue du Piège a vu son permis déposé. La grande friche face à l'entrée de l'école deviendra elle aussi la propriété de Cresprières et sera aménagé grâce à une réflexion commune entre les élus, le comité consultatif et Ingéniery (Département) que nous avons également sollicité pour le parc du château.

L'ensemble de ces travaux formera ce qui a toujours été promis, un village d'environ 2000 habitants qui n'aura plus besoin de grandir car il aura rempli tous les objectifs imposés par le schéma de cohérence territoriale jusqu'en 2034. Village dont le PLU a été rédigé pour ne plus avoir de terrain disponible à la construction de lotissements notamment extérieurs au village.

Enfin, la commune va acquérir un foncier et un bâti. Ceci a pour but de sauver un commerce et saisir l'occasion de régler le problème des stationnements dans le virage face à la boulangerie et au « Petit Bouchon ».

URBANISME

Travaux du Château de Sautour, c'est parti !

Les travaux de la maison intergénérationnelle ont débuté depuis quelques jours.

La voirie d'accès par la sente des tournelles jusqu'à l'entrée du parc depuis la RD307 est maintenant terminée. Cette voie dans un premier temps réservée aux engins de chantier, sera dès la fin des travaux aménagée pour la circulation des piétons, vélos et voitures. Les véhicules ne pourront accéder qu'au château. **La partie basse de la voie sera réservée aux piétons et vélos.**

Le chantier en lui-même de terrassement et de construction de la maison intergénérationnelle débutera en septembre.

Dans un deuxième temps, début 2023, les travaux de la **réhabilitation du château** pourront débuter.

Au niveau du parc, un défrichage des abords du bassin et de l'îlot central a commencé et a laissé place à la découverte d'une magnifique surface. Elle sera exploitée dans les mois à venir. Un important travail reste à faire sur l'aménagement et la revégétalisation de ce parc de 1,6 hectares qui sera mis à la disposition des Crespériens.

Didier Le Saux et Christian Bézard
Pour la Commission Urbanisme



Vous le voyez, beaucoup de choses à évoquer et à expliquer. C'est pourquoi une réunion publique est prévue le mercredi 28 septembre pour vous informer plus précisément et répondre à vos questions.

Bonne lecture.

« Les gens doutent certainement de vos projets mais se convainquent, inévitablement, de vos réalisations. »

Adriano Ballarin



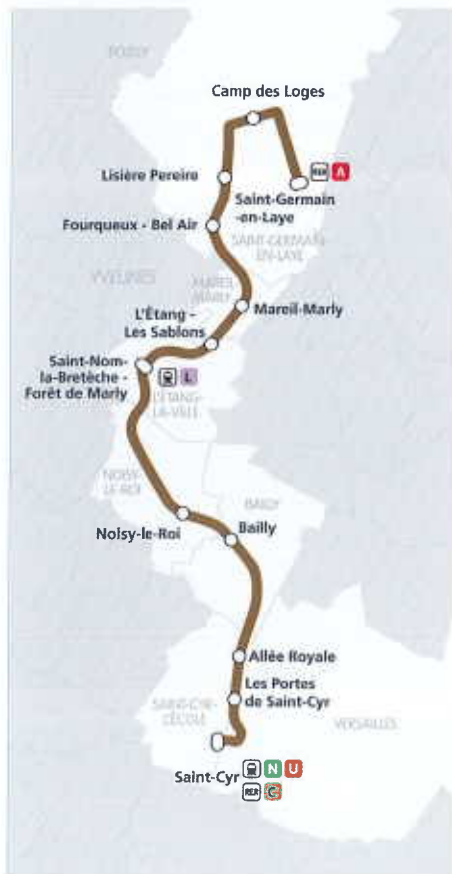
Du nouveau sur les transports publics de notre territoire

En ce mois de juillet, de bonnes nouvelles avec le TAD (Transport à la Demande) et l'inauguration du nouveau Tram 13 entre la Gare Saint-Cyr-l'École et le RER A de Saint-Germain-en-Laye en passant par la gare de Saint-Nom-la-Bretèche.

Vous le savez, l'organisation et le développement des transports publics sur notre territoire sont une compétence de notre Intercommunalité. La CCGM est donc notre représentant face à notre interlocuteur Île de France Mobilité. Après l'analyse de l'utilisation des lignes et des services actuels sur la CCGM plusieurs modifications sont mises en place dès maintenant.

- **Tram 13** : inauguré le 6 juillet, il nous permet de gagner Paris Saint-Lazare par le RER A ou Paris Montparnasse par la gare de Saint-Cyr-l'École avec un passage à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche.

Vous trouverez ci-dessous le circuit de cette nouvelle offre de transport :



- **TAD** : Une nouvelle ligne fixe, la ligne 2, a été créée depuis le 6 juillet entre Crespières et la gare de Saint-Nom-la-Bretèche (via Davron et Feucherolles).

Aux heures de « pointes », elle est accessible sans réservation préalable et circulera du lundi au vendredi. En heures creuses, elle est accessible comme auparavant sur réservation avec le TAD classique.

L'autre ligne fixe (la ligne 1 existante) entre la gare de St Nom et Chavenay va être prolongée jusqu'à la gare de Plaisir-Grignon.

Une évaluation de ces nouvelles offres sera faite au courant du mois de novembre 2022.

Aussi, **utilisez et encouragez** autour de vous ce nouveau mode de transport sans modération pour que nous gardions cette nouvelle ligne 2 et obtenions encore plus de service pour délaissier nos voitures individuelles et participer à l'effort de la transition écologique.

Horaires du matin et du soir de la ligne 2 sans réservation :

Crespières vers Saint-Nom-la-Bretèche (matin)						
Croix Marie	06:05	06:35	07:05	07:35	08:05	08:35
Chemin aux boeufs	06:08	06:38	07:08	07:38	08:08	08:38
Carrefour 307	06:10	06:40	07:10	07:40	08:10	08:40
Davron village	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45
Cottages	06:19	06:49	07:19	07:49	08:19	08:49
Pré des Coulons	06:21	06:51	07:21	07:51	08:21	08:51
Mairie	06:23	06:53	07:23	07:53	08:23	08:53
Place des fêtes	06:25	06:55	07:25	07:55	08:25	08:55
Clairbois	06:26	06:56	07:26	07:56	08:26	08:56
Val Martin	06:32	07:02	07:32	08:02	08:32	09:02
Goudval	06:34	07:04	07:34	08:04	08:34	09:04
Castor Cerisaie	06:35	07:05	07:35	08:05	08:35	09:05
La Fontaine	06:36	07:06	07:36	08:06	08:36	09:06
Guitel Lecoq	06:38	07:08	07:38	08:08	08:38	09:08
Gare de St Nom	06:43	07:13	07:43	08:13	08:43	09:13
Départ train L	06:50	07:20	07:50	08:20	08:50	09:20

Saint-Nom-la-Bretèche vers Crespières (soir)							
Arrivée train L	17:44	18:14	18:44	19:14	19:44	20:14	20:44
Gare de St Nom	17:50	18:20	18:50	19:20	19:50	20:20	20:50
Guitel Lecoq	17:54	18:24	18:54	19:24	19:54	20:24	20:54
La Fontaine	17:55	18:25	18:55	19:25	19:55	20:25	20:55
Castor Cerisaie	17:56	18:26	18:56	19:26	19:56	20:26	20:56
Goudval	17:57	18:27	18:57	19:27	19:57	20:27	20:57
Val Martin	17:59	18:29	18:59	19:29	19:59	20:29	20:59
Clairbois	18:05	18:35	19:05	19:35	20:05	20:35	21:05
Place des fêtes	18:06	18:36	19:06	19:36	20:06	20:36	21:06
Mairie	18:08	18:38	19:08	19:38	20:08	20:38	21:08
Pré des Coulons	18:10	18:40	19:10	19:40	20:10	20:40	21:10
Cottages	18:12	18:42	19:12	19:42	20:12	20:42	21:12
Davron village	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15
Carrefour 307	18:20	18:50	19:20	19:50	20:20	20:50	21:20
Chemin aux boeufs	18:21	18:51	19:21	19:51	20:21	20:51	21:21
Croix Marie	18:25	18:55	19:25	19:55	20:25	20:55	21:25

Agnès Tabary

Pour la Commission Développement Durable Environnement Mobilités

Transition écologique : retour sur un vrai succès !

7 mai 2022 : La première journée Crespiéroise de la transition écologique a été un succès !

Une cinquantaine de personnes ont participé aux conférences d'Energies Solidaires (Réduire sa consommation d'énergie dans sa maison, (Presque) zéro déchet chez soi) et aux ateliers animés par LVDD La Vitrine Du Développement Durable (Atelier 2 tonnes, Fresque du climat).

Plusieurs Crespiérois ont pu s'entretenir individuellement avec la conseillère France Renov' et obtenir conseils et réponses à leurs questions sur l'isolation de leur maison et les moyens de faire des économies d'énergie.

Le stand de vente de produits locaux organisé par LVDD (Les bons légumes bio de l'AMAP du saule blanc, les confitures de fraise de la Maison Gaillard, les œufs bio de La ferme des Beurreries, les tisanes et huiles de soins bio de L'Herbier d'Elsa, les bières de Distrikt et d'Oroise, les tartinades et pickles maison de Terre d'Apéro, les pâtes, lentilles et farines bio du Moulin de Launay, les cosmétiques et savons artisanaux d'Alexentielle, les glaces de La Chèvre Rit de Manon) a rencontré un franc succès.

La restauration sur place proposée par La Grange des Alluets-le-Roi, avec deux grands plats de paella cuisinés devant nous, des salades et des desserts, a comblé tous les appétits. Ont aussi été très appréciées les délicieuses viennoiseries et confiseries de notre boulangerie Schaefer, qui a tenu un stand devant la mairie.

Les jardiniers amateurs ont pu troquer leurs plants et graines, occasion de riches échanges sur une passion commune, engendrant contacts et conseils appropriés.

Les quatre grandes affiches proposées par la commission DDEM ont permis aux visiteurs de s'informer sur les actions menées par Crespières depuis plusieurs mois et de découvrir les projets à venir dans le domaine de la transition écologique au niveau de notre commune et de notre Intercommunalité.

C'est à l'occasion de cette journée qu'a été lancé le tout nouveau sondage initié par la mairie de Crespières avec l'application Populi sur l'appréciation par chacun du service du SIEED. Depuis plusieurs années ce syndicat est en charge de la collecte et du traitement des déchets pour Crespières. En janvier 2022, il a décidé de changer de façon importante ses méthodes de travail. Si ce n'est déjà fait, téléchargez l'appli Populi et répondez au questionnaire pour nous donner les moyens d'améliorer ce service.

Composteurs : une opportunité à saisir !



Les composteurs commandés par la commune de Crespières l'an dernier sont enfin arrivés. Plusieurs dizaines de Crespiérois ont déjà bénéficié d'un tarif très avantageux (environ moitié prix) pour un composteur en bois de 400 litres de la marque Quadria. Il reste quelques unités. Si vous souhaitez profiter de cette opportunité, il suffit de venir en mairie avec un chèque de 30€ à l'ordre du Trésor Public. Un coupon vous sera remis en échange pour retrait de votre composteur aux ateliers du service technique. Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Laurence Rousselet

Pour la Commission DDEM

Le projet de PCAET Gally Mauldre approuvé en conseil communautaire le 22 juin 2022

Comme nous vous en avons précédemment informés, la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) désigne les intercommunalités de plus de 20 000 habitants comme coordinateur de la transition énergétique et à ce titre étant chargées d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET doit décliner sur une durée de 6 ans la traduction opérationnelle des objectifs environnementaux de la Loi de Transition Energétique nationale de 2015. Le PCAET couvre l'intégralité des secteurs d'activités et doit permettre à la Communauté de Communes Gally Mauldre de se positionner comme coordinateur volontaire de la transition énergétique de son territoire.

Le PCAET est un document de planification stratégique et opérationnelle. Il a pour objectifs de réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique.

L'élaboration du Plan Climat a permis de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire autour de cette démarche avec notamment :

- 7 réunions de mobilisation avec les élus, les services de l'intercommunalité, le grand public, les associations, entreprises et agriculteurs ; ces réunions ont été réalisées sous la forme de séminaires, ateliers, forum, etc. et ont concerné le partage du diagnostic territorial, les réflexions sur les scénarii stratégiques et le plan d'actions,

- 13 réunions institutionnelles de lancement, de cadrage, d'appropriation du diagnostic territorial, de validation de la stratégie opérationnelle et de réflexion concernant la réalisation des fiches actions pour chaque thématique du PCAET,

- La réalisation d'un forum participatif.

Le PCAET comprend plusieurs parties :

1. Le diagnostic du territoire

Il rappelle les objectifs réglementaires, précise les chiffres clés et le potentiel d'optimisation.

Il s'agit d'un état des lieux des émissions de GES, des émissions de polluants atmosphériques, de la séquestration nette de dioxyde de carbone, de la consommation énergétique finale du territoire, des réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, de la production des énergies renouvelables sur le territoire, de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

2. La stratégie territoriale et le programme d'actions

La stratégie fixe la trajectoire énergie-climat et les objectifs chiffrés de réduction de consommation d'énergie, d'émissions de GES et de polluants atmosphériques, de séquestration carbone ainsi que de production d'énergies renouvelables pour le territoire à l'horizon 2028.

Le programme d'actions 2023-2028 comprend le détail de chacune des actions qui permet d'atteindre les objectifs du Plan Climat. Il comporte 15 actions multi-acteurs, structurées autour de 7 thématiques :

- **Habitat et urbanisme** : Un habitat rénové et un urbanisme qui préserve les sols.

Pour y répondre, la massification de la rénovation énergétique des logements est prioritaire sur le territoire, ce qui augmentera le confort thermique des habitants et aura des retombées économiques positives locales.

- **Mobilité** : Une mobilité active et une intermodalité fortement développée.

En termes de transports, l'intermodalité entre transports collectifs, mobilités partagées et modes actifs permettront d'améliorer la qualité de l'air, la santé et la qualité des trajets au quotidien.

- **Agriculture et alimentation** : Une agriculture qui poursuit sa transition écologique et un patrimoine naturel préservé.

Le territoire continuera de préserver son patrimoine naturel, marqueur fort de son identité. Les pratiques exemplaires, en particulier dans le secteur agricole, sont et seront valorisées, tant sur la qualité de l'eau, la limitation des ruissellements, la séquestration carbone que sur le développement de la biodiversité.

- **Mobilisation des acteurs** : Une culture commune et la mobilisation de tous les acteurs.

L'objectif sera de continuer à sensibiliser et mobiliser tous les acteurs du territoire, en s'appuyant notamment sur les partenaires institutionnels et associatifs de la CCGM.

- **Exemplarité** : Des collectivités qui poussent à l'action en étant démonstratrices d'exemplarité.

Condition essentielle à l'atteinte des objectifs, le PCAET de la CCGM mettra fortement l'accent sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire, par la sensibilisation, la formation et l'animation, en particulier de l'ensemble des élus et agents.

- **Economie locale** : Une économie locale renforcée par le développement de filières et la consommation de produits locaux.

L'économie locale saisit l'opportunité de la transition énergétique pour se développer autour d'emplois locaux. Les habitants consomment de plus en plus de produits locaux.

- **Energies renouvelables** : Une production d'énergies renouvelables maîtrisée et modérée.

Le développement des énergies renouvelables se fera de manière maîtrisée, sans impacter le paysage et avec une attention importante à l'utilisation de ressources locales.

Chaque action est détaillée et précise le contexte et le contenu de l'action, le pilote, les acteurs, partenaires et la cible de l'action, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action.

3. Le Plan Air Renforcé du territoire (PAR) qui compile le diagnostic, les objectifs chiffrés et les actions définies sur le volet air.

Le plan d'action défini dans le PCAET et la prise en compte des évolutions tendanciennes dans le secteur de la mobilité permettent d'atteindre les objectifs réglementaires en matière de qualité de l'air. Une vigilance impor-

tante et un suivi précis de la qualité de l'air sont donc également des composantes essentielles de la mise en œuvre de ce Plan Air Renforcé.

Laurence Rousselet
Pour la Commission DDEM

PATRIMOINE

Cresprières reçoit le Prix Départemental des Rubans du Patrimoine 2022

Nous avons eu l'honneur de nous voir décerner le prix départemental 2022 des Rubans du Patrimoine pour la rénovation et l'aménagement du presbytère, de son jardin et de la place de la mairie.

Ce prix récompense l'implication des communes dans la sauvegarde du patrimoine local. Les réalisations concernent tout type d'édifice présentant un intérêt patrimonial, technique ou culturel particulier.

Il reconnaît et fait la promotion des opérations exemplaires de restauration par les différents acteurs de ce projet (architectes, entrepreneurs du bâtiment, compagnons...).

Il est décerné par la Fédération Française du Bâtiment des Yvelines, la Fondation du Patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, le Groupement français des entreprises de restauration des Monuments Historiques et l'Association des Maires de France.

Chaque année, un seul prix est décerné par département ce qui permettra ensuite de concourir pour la région puis au niveau national.

Les communes lauréates reçoivent un diplôme et une plaque à apposer sur le bâtiment rénové et inauguré lors d'une cérémonie organisée par les partenaires en présence des médias.

Avec Christian Bézard, adjoint au maire, nous avons souhaité participer à ce concours. Nous avons élaboré un dossier très complet, détaillant toutes les démarches successives que nous avons menées en étroite collaboration avec les différents partenaires et entreprises pour mener à bien la réhabilitation de notre presbytère.

A notre sens, cette récompense est le symbole du travail et de l'engagement de toute l'équipe municipale depuis plusieurs années, dans la protection et la mise en valeur du patrimoine de Cresprières.

Agnès Tabary
Adjointe au Maire

VIE CITOYENNE

Respect du Code de la Route

Nous constatons de plus en plus d'infractions au Code de la Route dans notre commune.

Nous vous rappelons donc :

- **La circulation dans le village est interdite aux plus de 3,5 tonnes**, sauf livraisons.

- **La rue de Paris est à sens unique**, accessible par la rue de Neauphle et la rue de Moncel. Si vous quittez votre place de parking après avoir fait vos courses au Cocci, vous devez passer par la rue de l'Enfer et la rue du Paradis pour rejoindre la RD 198 ou par la rue Saint-Martin. Nous vous rappelons que prendre un sens interdit est une faute grave qui peut être lourdement sanctionnée.

- **La rue du Grand Trou est interdite à la circulation**, sauf pour les riverains.

- **Limitez votre vitesse !** La limitation est à 30 km/h dans notre village, les enfants sont nombreux, avec le Pédibus, en trottinette ou à vélo. Soyez vigilants et respectueux !

De plus, la situation du stationnement dans la rue de Moncel devient problématique. Nous vous rappelons que lors des

horaires d'ouverture des commerces, les emplacements situés aux abords sont réservés au seul usage des clients. Une étude est en cours concernant l'aménagement de la rue de Moncel qui ne permettra plus les stationnements intempêtes sur les trottoirs (prochain Triennal de voirie).

Enfin, nous vous informons qu'il est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule pendant **un délai de sept jours**. Toute constatation sera référée à la gendarmerie et une contravention sera établie. Dans le cas où le véhicule ne sera pas déplacé, une mise en fourrière peut être prescrite.

Pour tout autre problème concernant le non-respect du Code de la Route (stationnements gênants), nous vous invitons à appeler la gendarmerie d'Orgeval au 01 39 08 24 00.

Afin de faciliter la vie de tous, rappelez-vous qu'il est du devoir de chacun de prendre ses responsabilités et de suivre les règles de courtoisie et les lois.

Merci de votre aide au mieux vivre entre nous.

Ras la poubelle !

Nombreux sont les appels que nous recevons en mairie suite aux problèmes de ramassage des poubelles et/ou la nouvelle organisation concernant les déchets verts, les encombrants et les bacs marrons. Nous comprenons votre mécontentement, il est partagé. Jamais le nombre de plaintes n'a été aussi élevé et l'agacement aussi unanime.

Afin d'éclaircir la situation que vous subissez et de rendre à César ce qui est à César, sachez que le ramassage et le traitement des déchets est une compétence obligatoire transférée à l'intercommunalité. **La commune est affiliée au SIEED** (Syndicat Intercommunal d'Évaluation et d'Élimination des Déchets) depuis bien avant 2008 (date de notre arrivée). Depuis de nombreuses années, **Crespières souhaite quitter ce syndicat** et nous comptons sur la nouvelle présidence de la CCGM (Communauté de Communes Gally-Mauldre) pour nous y aider.

Le paradoxe d'ailleurs est qu'une partie des communes (Saint-Nom-la-Bretèche), Feucherolles, Chavenay et Mareil

sur Mauldre) traitent (par l'intermédiaire de la CCGM) directement avec la SEPUR qui a gagné l'appel d'offres. Les sept autres communes sont au SIEED. Ceci pose deux difficultés :

- La première est que les quatre communes citées bénéficient d'un prix plus intéressant, ce qui pose problème pour l'équité des citoyens devant l'impôt,
- La deuxième est que c'est à l'intercommunalité de gérer l'ensemble dans un unique appel d'offres, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Seul point positif actuellement, la baisse de la TOM (Taxe d'Ordures Ménagères) des Crespiérois de plus de 6%.

Pour toutes remarques et réclamations, nous vous invitons donc à contacter directement le SIEED par mail à contact@sieed.fr ou par téléphone au 01 34 86 65 49.

Autre moyen efficace, répondre au sondage Populi (Application «Populi - Sondages Transparents» sur iOS et Android). Vos retours seront immédiatement pris en compte.

Le Conseil Municipal des Enfants en action !

Ces derniers mois, les conseillers municipaux enfants ont beaucoup travaillé sur l'avancée de leurs projets.

Le 10 avril 2022, lors des élections présidentielles, ils se sont relayés accompagnés de leurs parents pour récolter **plus de 70 jeux de société** pour la création de la **ludothèque** de Crespières. Vous pouvez encore faire des dons, soit directement à la Mairie, soit via l'Accueil de Loisirs.



La **ludothèque ouvrira ses portes à partir du mercredi 14 septembre**, elle sera située en dessous de l'école de musique. Vous pourrez dès le **Forum des Associations** y trouver toutes les informations (tarifs, fonctionnement...)

Pour inaugurer cette ludothèque, nous vous invitons à venir participer à un **après-midi jeux**, le **dimanche 11 septembre à partir de 13h**.

Vous aurez, à cette occasion, la possibilité de participer à une **course d'orientation** organisée par les jeunes conseillers. Les départs se feront entre 13h30 et 15h30.

Alors si vous êtes joueurs, rejoignez-nous !

Dans leur programme, le CME avait pour souhait l'organisation d'un **stage de cirque**. Celui-ci vous est proposé pendant les vacances d'octobre, du lundi 24 au vendredi 28. Un groupe de 4-6 ans sera accueilli de 10h à 12h et un groupe de 6-10 ans, de 14h à 16h. Les inscriptions se feront à la Mairie.

Dès le retour des vacances d'été, vous verrez une campagne de **communication contre les « déjections canines » non ramassées**. Alors ne soyez pas surpris, et encore moins choqués, car nous confirmons que « tant que votre chien n'est pas capable d'aller sur des toilettes, il est nécessaire de ramasser ! »

Et bien sûr les jeunes conseillers ont participé à la cérémonie du 8 mai, avec la lecture de 2 textes : Liberté de Paul Eluard et À ma Mère de Gisèle Guillemot.

Myriam Guilmet
Conseillère municipale,
Référente du CME



Le Conseil Municipal des Enfants de Crespières inaugure sa **LUDOTHEQUE** avec une :

Après-midi jeux de société

Dimanche 11 sept.
Presbytère de Crespières à partir de 13h

course d'orientation
départs entre 13h30 et 15h30

SCHEMATA MUNICIPAL DES ENFANTS DE CRESPIERES

CIRCUS

du 24 au 28 octobre

le Conseil Municipal des Enfants vous propose un :

STAGE DE CIRQUE

Tarif : 100€ pour 5 dernières journées de stage
Horaires : de 10h à 12h pour les enfants de 4 à 6 ans et de 14h à 16h pour les enfants de 6 à 11 ans
Lieu : Maison des Associations de Crespières
Inscription en mairie aux horaires d'ouverture

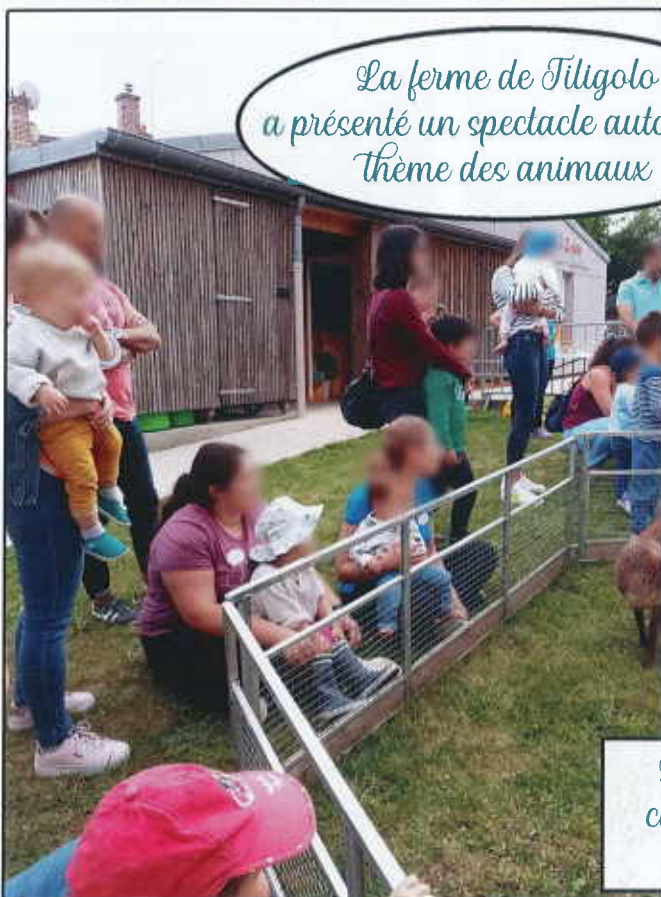
SCHEMATA MUNICIPAL DES ENFANTS DE CRESPIERES

Fête de fin d'année à la micro-crèche

Le 8 juin a eu lieu la fête de fin d'année à la micro-crèche «Lilas» de Crespières !



La ferme de Tiltgolo a présenté un spectacle autour du thème des animaux



Les enfants ont pu participer à la traite de la chèvre «Mme Chaussette» et donner le biberon aux bébés animaux.



Séance de caresses et de câlins !

L'ensemble de l'équipe de

Crèche à 2 pas

Micro-crèches éco-responsables

vous souhaite un bel été.
Nous avons hâte de retrouver
les plus petits en septembre,
et souhaitons une belle rentrée
aux plus grands qui entrent à
l'école !

Bien préparer sa rentrée à l'école Emilie du Châtelet

Voici les principales informations pour bien préparer la rentrée de vos enfants à l'école de Crespières :

Les effectifs attendus pour la rentrée sont en baisse par rapport à l'année dernière (176 vs 185) et l'académie a donc décidé la fermeture d'une classe de maternelle.

Les enfants seront donc répartis dans 7 classes. Suite au départ de Mme Monfort, l'inspection académique a annoncé l'arrivée de Mme Souissi au poste de direction de l'école Emilie du Châtelet. Nous lui souhaitons bienvenue.

- La rentrée aura lieu le :

jeudi 1^{er} septembre 2022

à 8h20 pour tous les élèves.

Le jeudi 1^{er} et le vendredi 2, les élèves de petite section de maternelle n'auront classe que le matin.

Dans le cas où votre activité professionnelle ne vous permettrait pas de garder votre enfant scolarisé en PS les après-midi des jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre, celui-ci sera accepté à l'école.

- L'équipe de l'Accueil de Loisirs « les Zébulions » accueillera vos enfants sur les temps périscolaires (cantine et ALC du soir) et extra scolaires (mercredis et vacances). Pour effectuer les inscriptions sur ces différents temps, rendez-vous sur le portail citoyen : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieCrespières78121/accueil>

- Comment se rendre à l'école ?

La mairie et l'AIPEC (association de parents d'élèves) ont développé un service PEDIBUS pour accompagner les enfants à l'école à pied. Retrouvez l'arrêt proche de chez vous et toutes les informations sur www.crespières.fr/pedibus.

Inscription (sans engagement de durée) via le site Mobilécool : <https://app.mobilecool.fr/>.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient Mme Monfort pour les 10 années passées au sein du groupe scolaire Emilie du Châtelet. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans la prochaine école.



L'ensemble du Conseil Municipal souhaite de bonnes vacances estivales à tous les écoliers et leurs parents.

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

La CAF, un partenaire privilégié de la mairie

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est un partenaire privilégié de la mairie par ses conseils, son expertise et son soutien financier pour les sujets et projets « famille » des communes : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap. Elle nous a aidé particulièrement dans le financement de la micro-crèche Lilas et propose de nous aider dans les actions du CME (Conseil Municipal des Enfants).

Mme Clara Thiebaut, chargée du conseil et du développement jeunesse à la CAF des Yvelines depuis 3 ans auprès de nous, quitte son poste et a tenu à nous transmettre le message suivant que l'équipe de la Commission Scolaire/Enfance/Jeunesse de Crespières est heureuse de partager :

« Bravo ! Pas sûr qu'on se le dise assez au quotidien. Alors bravo pour ce que vous faites au quotidien en agissant toutes et tous dans vos communes dans l'intérêt des familles, des enfants et des jeunes yvelinois. J'ai découvert des dynamiques locales plus que pertinentes, des idées lumineuses, des volontés

sociales et solidaires et une manière de faire de la vie dans la «rural» (ou semi-rural) une réelle chance pour les habitants. Vous faites un super travail.

Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous et je vous souhaite à toutes et tous un bel été et une belle continuation. »

L'ensemble du Conseil Municipal remercie vivement Mme Clara Thiebaut pour ce gentil message, pour l'aide qu'elle a apportée ces dernières années à la commune et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Agnès Tabary

Pour la Commission
Enfance, Jeunesse et Scolaire

Ateliers « pâtisserie » en classe de Grande Section



On a fait un cake à la banane.
On était aidés par un parent.
On a mis du sucre, des oeufs, du beurre, de la banane et de la farine.
C'était très bon !

Les élèves de Grande Section de Maternelle

Nous en profitons pour remercier particulièrement Mme Maignan, enseignante de la Grande Section, pour son investissement auprès de nos enfants cette année.



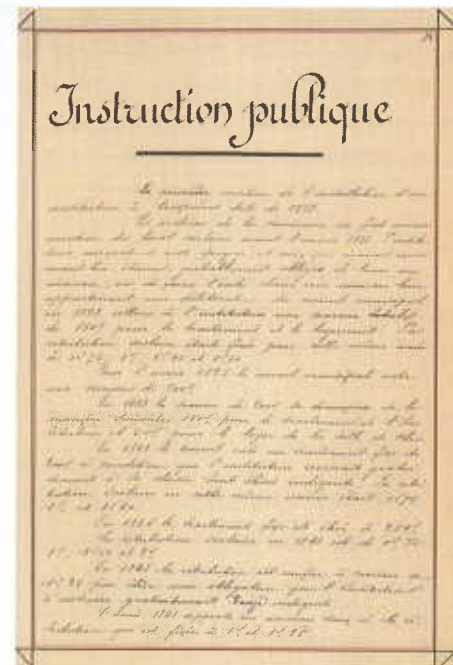
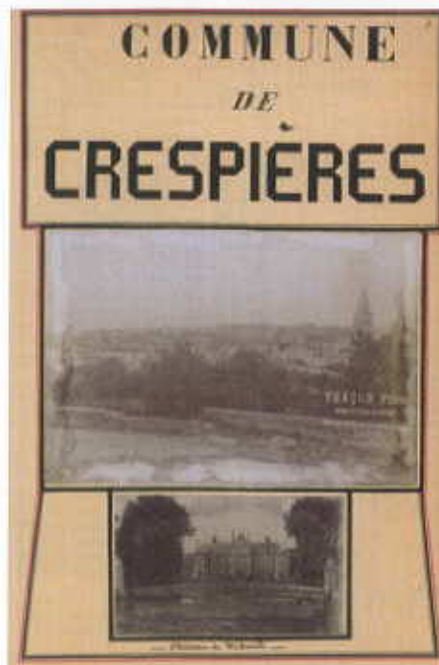
HISTOIRE

Je me souviens : l'école à Crespières

Par instruction ministérielle du 29 décembre 1898, toutes les écoles primaires françaises ont été sollicitées pour participer à la préparation de l'exposition universelle de 1900, organisée par le Ministère de l'Instruction publique et consacrée à l'enseignement primaire. C'est l'instituteur Alfred HAZARD qui a eu la responsabilité d'écrire la monographie communale de Crespières et donc, de l'histoire de l'école.

(Ce rapport est accessible sur le site www.archives.yvelines.fr).

Crespières possède déjà une école fondée en 1578 par un prêtre, l'abbé Boulard, alors que les communes voisines de Davron et Feucherolles devront attendre les premières années de la Révolution pour disposer d'un



HISTOIRE

instituteur. Ainsi, Crespières n'est pas un « pays d'illettrés » bien que le nombre de ses habitants sachant lire et écrire reste à l'époque relativement restreint.

La première mention d'installation d'un instituteur à Crespières date de 1737. Les archives de la commune ne font aucune mention d'un local scolaire avant l'année 1831. L'instituteur exerçant à cette époque, et ceux qui avaient exercé avant lui, étaient probablement obligés de louer une maison pour faire la classe.

Le Conseil municipal de 1823 alloue aux instituteurs une somme totale de 150 francs (23€ !!!) pour le salaire et le logement. Cependant, les instituteurs cumulaient plusieurs fonctions telles que celle de sonner les cloches et chanter à l'église, d'être monteur de l'horloge, arpenteur, etc... Ces divers services étaient rétribués et augmentaient leur salaire annuel. En 1855, suite à la diminution de la population scolaire, le salaire total baissera significativement.

Avant 1859, l'école était mixte et la population d'élèves s'élevait à environ 80 enfants. La classe se situait dans la salle du conseil de notre mairie actuelle.

En 1859, une école de filles est créée et la direction confiée à des congréganistes. L'école se situait à l'emplacement de la sente Guy Marot et de l'entrée de l'école primaire actuelle.

Entre 1857 à 1859, les sœurs faisaient la classe dans la salle actuelle de la mairie. La salle de classe des garçons et la salle de la mairie de l'époque ne faisaient qu'un. Ainsi, à toute heure du jour, on pouvait venir consulter le cadastre et déranger les élèves et le maître. Certaines réunions telles que mariages, perception, nécessitaient même le renvoi des enfants pour une demi-journée ou une journée.

L'école des garçons est édifiée l'année suivante. La salle de classe est belle, bien éclairée et aérée. Il n'y avait au début, ni préau couvert, ni cour pour les enfants. Cependant, d'importantes modifications ont été ensuite apportées à cette école. La commune a ainsi acheté de vieilles maisons qu'elle a démolies, et l'emplacement libéré a ainsi servi à construire une grande classe et un grand préau couvert. Les équipements scolaires des deux écoles étaient par contre très rudimentaires à l'époque.

Le niveau de l'enseignement est moyen. La population scolaire de Crespières est composée en grande partie d'enfants d'agriculteurs ou de cultivateurs peu aisés. L'assiduité n'est pas très régulière, ce qui entrave la bonne marche de l'enseignement. Des cours pour adultes sont également tentés pendant quelques années, mais sans succès. La plupart des jeunes gens faisaient partie de la fanfare, et presque toutes leurs soirées d'hiver étaient consacrées aux répétitions.

C'est le pédagogue Octave Gréard qui élabore en 1868 une nouvelle organisation de l'école primaire en 3 cycles de 2 ans chacun (cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur) aboutissant au **certificat d'études primaires (CEP)**. Ce diplôme sanctionnait la fin de l'enseignement primaire en France (entre 11 et 13 ans révolus jusqu'en 1936) et attestait ainsi l'acquisition des connaissances de base (écriture, lecture, calcul mathématique, histoire-géographie, sciences appliquées).



Voilà un résumé non exhaustif de l'histoire de l'école de Crespières avant le 20ème siècle.

Notre commune a toujours accordé une grande importance à l'enseignement et au cadre de vie de nos enfants, notamment avec la création en 2010 de l'école Emilie de Châtellet, mais aussi la cantine, le préau, le centre de loisirs, la bibliothèque, le terrain multisports et plus récemment encore, la micro-crèche.

Nous ne pouvons que remercier l'ensemble des enseignants, le personnel éducatif et l'équipe municipale pour leur implication et leur investissement dans la réussite de nos enfants.

Bonne rentrée 2022 à nos petits Crespiérois !



Avec l'AIPEC, l'année se termine en fête !!

L'AIPEC aux côtés de l'école

Le 3^{ème} conseil d'école s'est tenu le 10 juin dernier et l'AIPEC, représentée par 7 parents d'élèves, a pu transmettre les questions des parents et apprendre, ce jour-là, le départ de la directrice de l'école, Mme Monfort que nous remercions vivement pour ces 10 années de direction, son investissement et son énergie.

Avec des pinceaux... pour un super préau !

L'atelier fresque, rêvé depuis des années, concrétisé en 2019 puis mis en attente à cause de la période Covid, s'est enfin déroulé au sein de l'école de mars à juin dernier. Nous avons hâte !! Après des ateliers « collages » en classe avec l'aide des maîtresses et de parents que nous remercions, les créations des enfants sur le thème de la Nature ont été assemblées afin de créer des scénettes joyeuses et poétiques... Leur production a été telle que nous n'avons quasiment rien modifié. Ces enfants ont du talent !

La phase « peinture » s'est déroulée du 13 au 30 juin et les enfants sont venus, par petits groupes, de la Petite section au CM2 peindre un morceau de leur fresque ! Nombreux sont les parents qui nous ont rejoints sur cette phase, ainsi que les anima-

teurs de l'ALC. Un grand merci à eux et un immense BRAVO aux enfants !

Nous avons profité de la fête de l'école pour l'inaugurer en présence d'Adriano Ballarin, Maire de Crespières. Un point final marquant pour les enfants, résultat d'un projet fédérateur et surtout joyeux !!

L'année se termine... en fête !!

Après 2 ans de punition, c'est toute l'école qui était en fête ce samedi 2 juillet. Au vu du nombre de familles réunies, il semblait évident qu'à tous, cela avait bien manqué ! Les enfants ont lancé la journée par un spectacle préparé avec leurs enseignantes, musical, sportif et dansant et les parents ont été invités à suivre les pas de leur dernière danse.

A la suite de cette représentation, les élèves de CM2 se sont vus remettre un prix pour leur parcours au sein de l'école élémentaire par la Mairie de Crespières et une toque de diplômés par l'AIPEC afin de bien marquer leur entrée au collège...A voir leurs mines réjouies, pas de doute, ils sont prêts !!

Tous ont ensuite été invités à la kermesse de l'école organisée par l'AIPEC, à partir de midi dans la cour des maternelles. Au programme : jeux, barbecue, tours de poney, châteaux gonflables, maquillage, grande

tombola, pour un après-midi festif sous le soleil !

Cette kermesse ne serait rien sans l'aide des parents, des animateurs de l'ALC, de notre animateur micro, de la mairie et des nounous de Crespières qui ont tous contribué à sa réussite et que nous remercions chaleureusement.

L'année se termine en fête et avec notre AG, le 7 juillet qui, permettra à notre bureau de trouver une nouvelle présidente, et, nous en sommes persuadés, une équipe qui aura à cœur de continuer la belle vie de cette association fédératrice et festive aux côtés de l'école, pour nos enfants !

L'équipe de l'AIPEC
(Annabelle, Cécile, Elena, Lucie, Maud et Stéphanie)

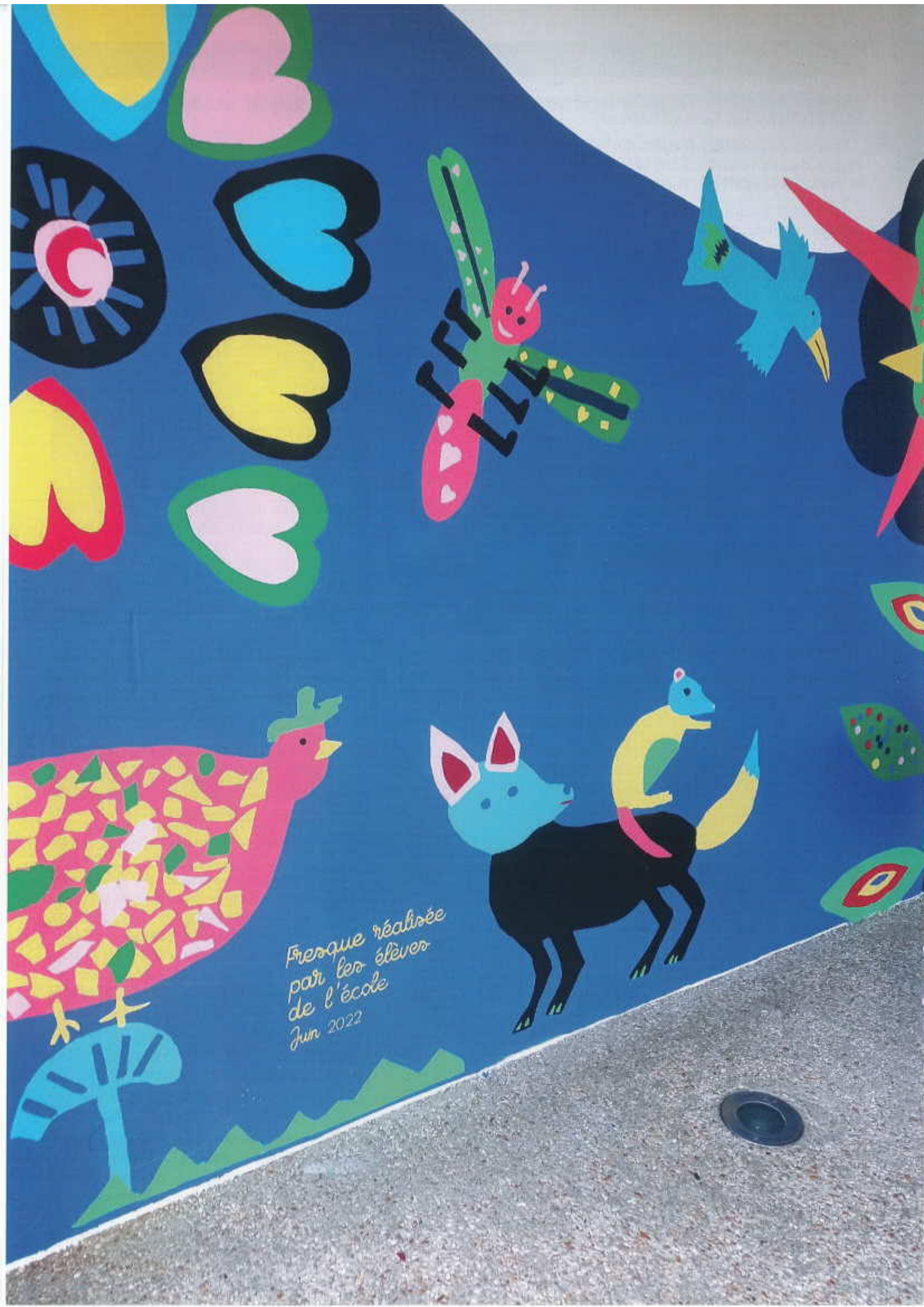
Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com



Bibliothèque de Crespières

Malgré une année scolaire encore perturbée par la pandémie, nous avons réussi à maintenir la bibliothèque ouverte les mercredis et les samedis. Espérons qu'en septembre nous pourrions reprendre les permanences du vendredi.

A la rentrée de septembre 2021, le Club de Bridge a repris son rythme, certes en plus petit nombre, une quinzaine dont une majorité de fidèles, mais avec le même enthousiasme. Le club est ouvert à tous, que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Martin Gronier.

Après 8 ans de «bons et loyaux services», notre ami Bernard Vitoux a laissé sa place de président du Cercle de Lecture à Micheline Conradsson. Qu'il soit remercié de la part de tous pour sa performance et sa disponibilité.

Nos douze participants sont heureux de se retrouver une fois par mois, en principe le 3^{ème} ou 4^{ème} vendredi du mois à 17h30 à la salle d'anglais à la Maison des Associations.

À l'occasion d'un tour de table, chacun exprime le ressenti qu'il a eu à la lecture de l'ouvrage choisi et lu par le groupe. Les opinions peuvent être très diverses. Il s'en suit un compte rendu diffusé à l'intention de la bibliothèque.

Le titre à choisir pour la fois suivante fait également l'objet d'un tour de table de suggestions et ce n'est pas toujours facile de se mettre d'accord ! Parmi ceux retenus cette année «Premier Sang» d'Amélie Nothomb, Prix Renaudot 2021, «Là où chantent les écrevisses» de Delia Owens, «S'Adapter» de Clara Dupont-Monod, «L'Ami Arménien» d'Andreï Makine.

La date du 23 septembre devrait être retenue pour la première réunion à la rentrée. C'est avec plaisir que nous accueillerions de nouveaux participants.

Tout au long de l'année les séances lecture aux plus jeunes ont eu lieu un mercredi par mois, la dernière s'étant tenue le 29 juin. Elles reprendront en septembre, à l'essai, un samedi matin.

Cet été, les rayons de la base documentaire de la bibliothèque seront réagencés et devraient prendre «un coup de jeunesse» !

A bientôt, bonnes vacances à toutes et à tous, grands et petits, et rendez-vous au FORUM des Associations le dimanche 4 septembre 2022.

L'équipe de la bibliothèque

Venez nous voir au :
2 ruelle des Bourbiers

Visitez notre site :
www.lireacrespieres.fr

Ecrivez-nous à :
abcbibliotheque@wanadoo.fr

Ou téléphonez-nous au :
09 75 58 30 97

Bridge

A tous les bridgeurs et autres joueurs, et à ceux qui veulent découvrir le bridge, l'activité BRIDGE de Crespières se dote d'un nouvel équipement : un vidéo projecteur permettra de donner des cours ou de décortiquer, ensemble, les meilleures donnes, de peaufiner les annonces et tenter d'élaborer, en groupe, la meilleure stratégie et les tactiques appropriées.

Venez nous rejoindre dès la rentrée ; rendez-vous à la journée des associations en septembre pour les inscriptions.

D'ici là, bonnes vacances, et bonnes sessions de bridge et de tout autres jeu, en ligne ou en présentiel.

Martin Gronier

07 71 05 05 23

martin.gronier53@gmail.com

L'association Musicale de Crespières change de direction !

Avec Lolo Paillettes et Pierre Soriano, son président

Pour Enfants ET Adultes !

Guitare

Chant Chorale

Piano

Chant Individuel

Forum des associations
Dimanche 4 septembre de 9h à 12h
Maison des Associations de Crespières

Informations au 06 01 47 28 70 soriano.pierre.lsd@gmail.com

ACAC : Exposition artistique, Atelier Encadrement et Cours d'anglais

Exposition artistique - Après ces années un peu bousculées, nous envisageons de reprendre nos expositions artistiques.

Comme par le passé nous accueillerons les artistes amateurs, toutes techniques confondues.

Vous réalisez des peintures huiles ou acryliques, des aquarelles, des dessins graphites, encre de chine, crayons couleurs, de la poterie, de la sculpture, du travail sur bois, du verre, de la céramique, de la photo, ou bien d'autres choses encore et vous avez envie de faire partager votre « art » avec d'autres, n'hésitez pas à me contacter, vous serez les bienvenus.

La date n'est pas encore retenue mais cette exposition aura vraisemblablement lieu en mars 2023.

Cours d'encadrement - Avec la rentrée les cours reprendront en tout début de septembre juste après le forum.

L'atelier accueille les élèves dans la salle dédiée de la maison des associations. La mixité des niveaux de compétence, entraîne une émulation des moins chevronnés.

Chacun encadre selon sa personnalité ses propres documents ou même petits objets, les goûts et la dextérité de chacun étant respectée.

Débutants, perfectionnés, chacun sa technique pour des créations originales et uniques dans une ambiance conviviale.

Les cours de 6 personnes maximum ont lieu les mardis en période scolaire :

- Cours de 3h, de 10h à 13h et de 14h à 17h.
- Cours de 5h de 10h à 15h.

Une carte de 10 cours qui vous permet d'ajuster votre planning en fonction de votre emploi du temps.

Vous avez envie de vous lancer et de réaliser vous-même votre décoration personnalisée ?

Brigitte Jacquard



01 30 54 58 78 / 06 07 68 00 19
bjacquard@neuf.fr



Cours d'anglais - Après une première année de fonctionnement, l'ACAC et le Carrot Cake Club vous propose de reprendre les cours d'anglais.

Depuis 2011, le Carrot Cake Club, centre d'apprentissage de l'anglais pour enfants, accueille plus de 250 élèves chaque année dans ses locaux à Saint-Germain-en-Laye.

Fondatrice et directrice du Club, Olga Rech est également professeure et interprète d'anglais avec de nombreuses années d'expérience tant au Royaume-Uni qu'aux Etats-Unis. Enseignante franco-britannique diplômée de l'Université de Cambridge et certifiée en développement musical, Carolyn Miller-Jupp a rejoint l'équipe enseignante du Carrot Cake Club en janvier 2019.

Ces deux collègues et amies crespéroises ont tout naturellement voulu s'unir pour relancer les cours d'anglais dans 'leur village'. Olga et Carolyn ont donc eu le plaisir d'ouvrir des classes d'anglais dans les locaux de la Maison des Associations à Crespières en septembre 2021.

Deux petits groupes d'enfants de 7 à 10 ans ont suivi des cours toute au long de l'année scolaire. Ils ont pu approfondir leurs connaissances de l'anglais dans une ambiance bienveillante, ludique et très anglosaxonne. Ils vont tous continuer leur aventure l'année prochaine !

Les cours d'anglais sont structurés, avec des objectifs précis pour chaque période, tout en restant ludiques et motivants. Par le biais de jeux de rôle et de vocabulaire, de chansons et d'activités créatives, les enfants découvrent le vocabulaire de la vie courante et ils apprennent à l'utiliser dans des phrases clés. Les élèves utilisent les outils de **Cambridge University Press**, en classe et à la maison, avec - entre autres - une plateforme numérique bien appréciée par les enfants pour des exercices de révision.

À la rentrée, les enfants seront accueillis le **mercredi après-midi**, toujours dans « la salle d'anglais » à la Maison des Associations :

- 14:40 - 15:40 niveau **Kid's Box 1** (7-10 ans, débutants)
- 15:45-16:45 niveau **Super Safari** (5-6 ans, débutants)
- 16:50-17:50 niveau **Kid's Box 2** (8-11 ans, débutants avancés)
- 18:00-19:00 niveau **Think 1** (11-13 ans)

Les inscriptions sont ouvertes à tous !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

olgarech@carrotcakeclub.com / 06 48 72 63 31
www.carrotcakeclub.com

Amicale Sportive de Crespières

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Hatha Yoga (Nathalie) 10H30 - 11H45	Hatha Yoga (Nathalie) 9H30 - 10H45	Baby Gym (Audrey) 9H30 - 10H30 (baby 3-4 ans) 10H30 - 11H30 (5 - 6 ans)		Pilates Stretching (Isaline) 9H30 - 11H30		Activité Thématique Matinée Forme 9H30 - 11H30 (uniquement 3 Dimanche par mois ou tous les 2 mois)
Sophrologie (salle Haut) 17h30-18h30	Renfo. Musculaire (Francky) 12H00 - 13H30	Multisports (Marléne) 9H30 - 10H30 (6-8 ans) 10H45-12H00 (8-12ans) (Uniquement extérieur)	Renfo. Musculaire (?) 12H00 - 13H30	Body Combat (Isis) 12H00 - 13H00		
Danse (Emeline) 17H - 18H (8 - 12 ans) 18H - 19H15 (Ados-Adultes)	Arts Martiaux (Hischam) 16H45 - 17H45 (baby) 18H - 19H (6 - 10 ans)	Multisports (Marléne) 14H30 - 15H30 (6-8 ans) 15H45-17H00 (8-12ans) (intérieur / extérieur)	Danse (Camille) 16H45 - 17H45 (baby 3-5 ans) 17H45-18H45 (6 - 7 ans)			
Zumba (Francky) 19H45 - 20H45 20H45 - 21H45	Self défense Adultes 19H15-20H15	Flow Yoga (Virginie) 18H00 - 19H15	Cardio Step ou HIIT Training 19H00-20H00			
	Hatha Yoga (Domin.) 20h15-21h30	Abdos- Fessiers (Nadine) 19H30 - 20H30	Salsa - Bachata (Freddy) 20H15 - 21H30			
		Postural Ball (Nadine) 20H30 - 21H30				

Bienvenue sous les tropiques

La saison 2021-22 bien qu'encore chaotique s'est bien passée pour la section **Salsa-Bachata**. Chaque jeudi de 19h30 à 21h30, le température monte dans une ambiance sympathique notamment grâce à Freddy et Carla sa partenaire.

La salsa désigne à la fois un genre musical et une danse ayant des racines cubaines.

La bachata est un rythme dansant originaire de République dominicaine, elle attire de plus en plus d'adhérents.

Un cours de **Kizomba** peut venir couronner le tout. La kizomba est une danse africaine, originaire de l'Angola, qui est devenue populaire en Europe et dans le Monde (inspiré du tango argentin).

Nous proposons toujours des stages et des soirées festives qui permettent de progresser et de s'entraîner quelque soit son niveau.

Contactez-nous à : salsa.78121@gmail.com

 asc-crespieres.com
asc.crespieres@gmail.com

*Du sport pour tous
avec l'ASC !*



Arts Martiaux	Body Combat	Zumba
Danse	Renfo. Musculaire	BabyGym
Flow Yoga	Salsa, Bachata	MultiSports
Hatha Yoga	Sophrologie	BabyDanse
Pilates	Postural Ball	Cardio / Fitness



Nos rencontres en 2022



L'année 2022 nous a permis enfin de recevoir nos amis allemands de Rösrath, de faire revivre notre jumelage par une belle rencontre et des excursions dans la région dans le cadre de la « Bürgerfahrt » du 9 au 12 juin.

Nos amis étaient logés chez l'habitant comme auparavant. C'est toujours une belle occasion pour nos habitants de mieux connaître ceux de notre ville ju-

melle. Beaucoup d'amitiés franco-allemandes profondes ont ainsi été nouées.

Le planning pour notre voyage œnologique au Jura du 6 au 10 octobre est en cours depuis longtemps et sera une autre occasion de se retrouver en 2022.

De nouveau nous serons présents lors des fêtes de village de nos quatre communes avec des produits de la région Rhénanie. La bière pression « Kölsch », toute fraîche a toujours été très prise.

Consultez aussi notre page facebook : **Comité de Jumelage du Pays de Gallie**

Vous y trouvez des informations non seulement sur notre jumelage, mais sur les événements franco-allemands de nos partenaires, des conférences, des expositions, des activités pour les jeunes et bien d'autres.

Le Comité de jumelage

2^{ème} Festival BD Gally-Mauldre

Cette année, le festival BD revient à Maule pour le plaisir des petits et grands !

A l'affiche, le Marsupilami arrive pour nous apporter joie et bonne humeur pour cette nouvelle édition qui va regrouper plus d'une trentaine d'auteurs.

Nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes de Maule les **17 et 18 septembre 2022** ! Au programme : expositions, stands de BD, animations et bien sûr les auteurs fidèles au rendez-vous pour dédicacer de 10h à 18h vos albums.

Tous les détails se trouvent dans notre flyer joint au bulletin.

Nous remercions tous nos sponsors ainsi que l'intercommunalité Gally Mauldre, qui à chaque édition nous soutiennent pour cette belle aventure.

L'association BD Gally-Mauldre

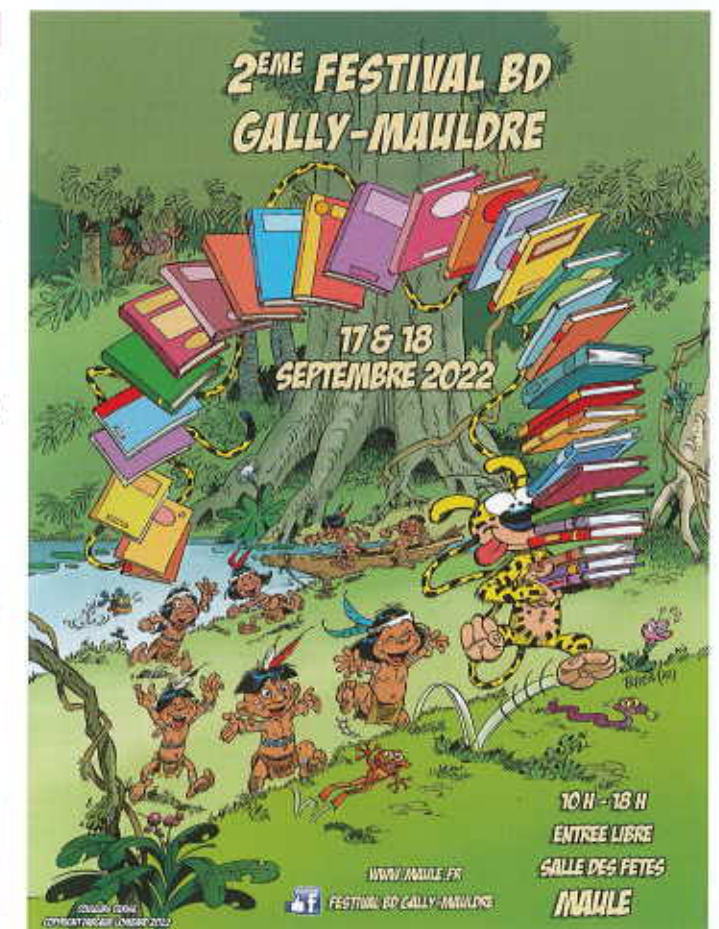
Pour plus d'informations :
Claire Bigard, Association BD Gally-Mauldre
c.feullard@orange.fr

Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

Présidente :
Margaret de Fraiteur (Feucherolles)
Tél : 06 13 80 56 82
margaret.de-fraiteur@orange.fr

Secrétaire :
Micha ACKERMANN (Chavenay)
Tél : 06 74 97 65 09
micha.ackermann@neuf.fr

Communication :
Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)
Tél : 06 81 86 35 36
anschieren@orange.fr



L'association TPGM (Territoires Partagés Gally-Mauldre) en action !

Notre association, issue directement de l'élan de solidarité du **Centre de Vaccination** a fait sa première Assemblée Générale, a élu son Conseil d'Administration de 14 personnes et son bureau. Nous sommes heureux de constater que **10 des 11 communes de notre Intercommunalité Gally Mauldre** y sont représentées.

Après notre action « éclair » en faveur de l'association « Le rire médecin » en vendant des poinsettias lors des marchés de Noël, nous nous sommes engagés naturellement dans l'aide des réfugiés ukrainiens. Nous avons d'abord transmis aux étudiants en médecine de Kiev, de la totalité du **matériel médical** qui restait de l'activité du Centre de Vaccination, la **vente des myosotis** nous a ensuite permis de donner dès le mois de mars, un chèque au Comité International de la Croix Rouge pour aider le peuple ukrainien.



de quoi subvenir à leurs besoins pour la semaine. Cette épicerie est alimentée tous les vendredis par des collectes faites successivement sur chacune de nos communes. Grâce à la générosité de nos habitants ainsi que de nos producteurs et de nos commerçants, nous arrivons à répondre à la demande. Un partenariat s'est mis en place également avec l'épicerie solidaire d'Orgeval pour éviter toutes pertes et utiliser tous les dons reçus. Nous tenons à remercier la Communauté de Communes Gally-Mauldre pour son appui et particulièrement la commune de Feucherolles dont nous occupons largement la cuisine depuis plus de 8 semaines et cela risque de durer...

En parallèle nous lançons des actions culturelles sur notre territoire pour créer du lien entre nous et faire découvrir à tous notre beau territoire. Elles se développeront sur 2 axes : des expositions de photos des villages de l'intercommunalité de 1900 à nos jours et un concours photos qui permettra à chacun de nous faire découvrir la beauté de sa commune.

Alors si l'aventure de la solidarité, de la découverte de la richesse de notre territoire vous intéressent rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous connaître et faire vivre notre intercommunalité.

Adhérer à l'association TPGM, c'est l'occasion d'être force de propositions et de se lancer dans des projets les plus fous avec le soutien d'une équipe très enthousiaste.

Le bureau de TPGM



Enfin, l'épicerie solidaire des Alluets-le-Roi, sur notre territoire, ayant fermée, après plus 8 semaines d'activité, nous avons souhaité prendre le relais pour continuer à soutenir les familles accueillies sur l'intercommunalité. Nous avons ainsi ouvert une épicerie solidaire à Feucherolles dans la cuisine de la salle Joe Dassin, tous les samedis matin. Aujourd'hui 15 familles viennent y chercher

Contactez-nous à : tpgm78@gmail.com

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 4 sept
Maison des Associations
Roland Pilloud
De 9h à 12h

A l'issue du Forum des Associations,
le pique-nique festif qui n'avait pu avoir lieu en juin :

12h30 : Apéritif offert avec la participation de la chanteuse Missie Lorie, puis pique-nique

13h30 : Caraïbes en Folie ! danse + chansons
Après-midi en musique avec le DJ jusqu'à 18h



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
Tel : 01 30 54 44 12 - accueil@crespieres.fr

ARCADE EMPLOI : à la recherche du premier emploi

Toutes les analyses le montrent clairement : la recherche d'un premier emploi reste un parcours difficile. Cela peut être dû à une méconnaissance des techniques de recherche d'emploi ou plus simplement à une interrogation sur ses envies réelles.

Il est d'autant plus important de réussir cette première expérience que les jeunes veulent s'investir dans un travail qui ait du sens pour eux et soit en accord avec leurs valeurs.

Les derniers chiffres officiels décrivent bien cette situation, notamment auprès des jeunes dont le taux de chômage se situe encore au-dessus de 15%, alors que les offres d'emploi

augmentent. Nous devons aussi garder à l'esprit que les premiers contrats sont en majorité des contrats précaires (CDD, intérim, contrats aidés...), et que très vite se reposera le même problème pour le poste suivant.

Un accompagnement par des professionnels prend alors tout son sens et le fait de se sentir épaulé(e) peut non seulement accélérer le processus mais aussi aider à mieux traverser une période souvent compliquée.

C'est en connaissant bien tous ces sujets que Arcade emploi propose des parcours spécifiques pour accompagner ceux qui recherchent un premier emploi.

Il ne s'agit pas seulement de rédiger un CV ou savoir présenter son projet en 2 minutes (le fameux pitch), mais bien d'un véritable accompagnement dans la durée pour trouver et affiner son projet professionnel.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'Arcade emploi pour échanger.

ARCADE emploi

01 30 56 60 81

arcade.emploi@mail.com
www.arcade-emploi.com



ÉCONOMIE LOCALE

Constellation



Habitante de Crespières depuis plusieurs années, Aude VERMONT, est aussi la gérante de l'agence Constellation.

Constellation est une Agence de communication événementielle et de production audiovisuelle, qui

conçoit des solutions sur mesure, destinées à la communication interne et externe des entreprises.

Son offre de services s'articule autour d'un dispositif 360° qui garantit la cohérence et l'impact de vos stratégies de communication.

Depuis bientôt 25 ans l'agence a organisé des milliers d'événements : conventions, séminaires, road shows, concerts, salons, voyages d'affaires, en France comme à l'étranger, et a produit de nombreux films d'entreprise.

Valeur relationnelle et qualité opérationnelle sont les mots d'ordre afin de garantir une expérience hors du commun et unique en son genre.

L'agence a d'ailleurs été récompensée à de nombreuses reprises pour la qualité de ses prestations

Pour Aude Vermont «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin», c'est pourquoi l'entreprise s'entoure des meilleurs partenaires afin de garantir des événements hors du commun.

Pour conclure, Constellation, à l'image de sa gérante est une entreprise unique qui allie relationnel et expertise, et qui a su tirer son épingle du jeu grâce à des méthodes de travail rigoureuses alliées à une grande créativité.

« Le secret de la réussite est d'aimer ce que l'on fait, Le secret du bonheur est de faire ce que l'on aime »...

Constellation

www.constellation.com
06 86 37 69 23

Facebook : Aude Vermont

Aureglia et Fils : certification Agriculture Bio renouvelée

Petite exploitation familiale sur 3ha, située sur la RD 307 en allant vers Mareil-sur-Mauldre, notre certification AB a été renouvelée en 2022 par l'organisme Ecocert.

Notre point de vente est ouvert le

samedi de 9h à 13h puis de 14h à 18h. Vous y trouverez des œufs extra frais (ponte de moins de 3 jours) et des légumes de saison.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale qui nous soutient depuis

notre installation, ainsi que les habitants pour leur fidélité.

Aureglia et Fils

RD 307, borne km 27, Crespières
06 78 20 97 07

ÉCONOMIE LOCALE

Tarifs du presbytère et du coworking

Espace Coworking - 1 ^{er} étage		
1 ^{er} étage, OPEN SPACE		Tarifs
Ponctuel	Nomade single 1h	5€
	Nomade single 1/2 journée	15€
	Nomade single carnet 1 jour	24€
	Nomade single carnet 10 jours (validité 3 mois)	220€
Régulier	Temps partiel 5 jours par mois	90€
	Temps partiel 10 jours par mois	150€
Permanent	Fauteuils et espaces dédiés open space	250€
1 ^{er} étage, un BUREAU fermé		Tarifs
Ponctuel	Bureau privatif pour 1 personne 1 jour par semaine	100€/mois
	Bureau privatif pour 2 personnes 1 jour par semaine	125€/mois
Régulier	Bureau privatif pour 1 personne par semaine	100€/semaine
	Bureau privatif pour 2 personnes par semaine	130€/semaine
Permanent	Bureau privatif pour 1 personne par mois	350€
	Bureau privatif pour 2 personnes par mois	450€
	Domiciliation	30€
	Casiers (non permanents)	20€
Locations pour entreprises, salles de réunion - Rez-de-Chaussée		
Petite salle (max 8 personnes)	Salle de réunion 2h	100€
	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	200€
	Salle de réunion journée complète	350€
	Option utilisation cuisine	25€
Moyenne salle (max 12 personnes)	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	250€
	Salle de réunion journée complète	400€
	Option utilisation cuisine	25€
Grande salle (max 20 personnes)	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	350€
	Salle de réunion journée complète	500€
	Option utilisation cuisine	25€
	Caution appareil : TV (petite salle), Vidéo projection (moyenne et grande salles)	500€
Locations aux particuliers		
Grande salle	Cérémonies (résidents de Crespières)	150€
	Cérémonies (non résidents de Crespières)	300€
	Option vidéo projection (caution 500€)	50€
	Option utilisation cuisine	100€

Plus d'info sur le-presbytere-crespieres.fr

Moment d'évasion recrute

Vous êtes motivé, passionné et souriant ? Vous êtes fait pour rejoindre notre équipe !

Nous recrutons pour notre salon :

- un(e) coiffeur(se) expérimenté(e) ou débutant(e)
- un(e) apprenti(e) CAP, BP ou BTS

Contrat, horaires et jours à convenir ensemble. N'hésitez pas !

Angie Franceschina

Moment d'Évasion

19 rue de Moncel, Crespières
moment-evasion.fr

moment.evasion78@gmail.com

01 30 44 06 65

Félicitations à Caroline Bonnet et au Haras des Flambertins

Toute l'équipe municipale tient à féliciter le Haras des Flambertins, et plus particulièrement la cavalière Caroline Bonnet qui a obtenu la 1^{ère} place dans la discipline « Dressage – Championnat Dressage Equipe Amateur 2 » avec son équipe au Championnat de France d'équitation. Le village est fier de vous voir briller par vos performances !



Brocante

Les inscriptions à la brocante se feront uniquement à l'accueil de la mairie les samedis 10 et 24 septembre de 9h à 12h et le vendredi 30 de 15h à 17h.

Le règlement est possible en chèque ou en carte bancaire.

Véronique Bigard
Pour la Commission Associations
et Événementiel

DIM
2
OCTOBRE

Brocante de Crespières



Les Yvelines font leur cinéma

Du **19 août** **11^e édition**
au **17 septembre 2022**
78 séances gratuites en plein air



Dimanche 28 août
COMME DES BÊTES
CRESPIÈRES
Place de l'Église



Accueil à partir de 19 heures
Lancement du film à la tombée de la nuit

+ d'infos sur : yvelines-infos.fr - [@yvelinescinema](https://www.facebook.com/yvelinescinema)



Nouveaux arrivants, nouveaux bacheliers, faites-vous connaître

Afin de faire plus ample connaissance et présenter les différentes activités ainsi que les services proposés sur notre territoire, la municipalité organisera le 11 novembre un moment d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune.

A cette occasion, nous mettrons également à l'honneur nos bacheliers « cru 2022 ».

Si vous vous êtes installés à Crespières entre octobre 2021 et aujourd'hui, ou si vous êtes jeunes bacheliers, merci de contacter l'accueil de la mairie au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr.

Véronique Bigard
Pour la Commission Associations et Événementiel

Retour en images sur...



Fête de fin d'année - Kermesse



Passage du jury «Villes et villages fleuris»



Tour de Gally-Mauldre à vélo



Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- LE BRIS Jean Amaury Pierre le 04/04/2022**
- CHEVALIER Margaux Emma Camille le 21/05/2022**
- AINARDI Céleste Anna Maria le 26/05/2022**

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- NUTTIN épouse BONDU Monique le 14/03/2022**
- REMOND Jean-Pierre Joseph Julien le 30/03/2022**
- LE MOUZER Mireille Louise le 07/04/2022**
- DAVERSIN épouse SIRY Françoise Blanche Marguerite le 28/06/2022**

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Téléchargez **CiVox**
et restez connecté à votre ville !

- **Toute l'actualité de votre ville en temps réel**
Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville. Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).
- **Des services de géolocalisation et de signalement**
En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)



C'est simple !

- 1- Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.



- 2- Sélectionnez votre ville.
- 3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Oubliez recherches fastidieuses et attentes téléphoniques, optez pour CiVox, l'appli mobile qui vous fera gagner du temps !

Agenda

Dimanche **28** AOÛT
Les Yvelines font leur cinéma
«Comme des bêtes»
à partir de 19h - lancement du film à la tombée de la nuit
Place de l'Eglise

Dimanche **11** SEPT.
Jeux de société
à partir de 13h
Course d'orientation à 13h30 et 15h30
Presbytère

Dimanche **2** OCT.
Brocante de Crespières
Réservation à l'accueil de la Mairie, les samedis 10 et 24 septembre de 9h à 12h et le vendredi 30 de 15h à 17h.

Dimanche **04** SEPT.
Forum des associations
de 9h à 12h
Maison des associations
Roland Pilloud

le **17** et **18** SEPT.
Festival BD Gally-Mauldre
de 10h à 18h
Entrée libre
Salle des fêtes de Maule

Dimanche **04** SEPT.
Pique-nique
à partir de 12h30
Apéritif offert, concert de Missie Lorie, danse et chansons, DJ...
Place de la Mairie.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis :
du 28 mars au 5 décembre 2022

Période estivale : le ramassage aura lieu tous les 15 jours soit les 11 et 25 juillet et les 8 et 22 août 2022.

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 1^{er} octobre 2022
samedi 3 décembre 2022

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Permanences de l'architecte des ABF

Vous avez un projet de construction/aménagement/extension sur le territoire de Gally Mauldre et situé en périmètre protégé par les Monuments Historiques ? La Direction Urbanisme-Environnement vous propose de rencontrer sur rendez-vous, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Ses permanences auront lieu :

Mercredi 22 septembre 2022 au matin
Mercredi 19 octobre 2022 au matin
Mercredi 16 novembre 2022 au matin
Mercredi 14 décembre 2022 au matin

Prendre contact avec la Direction Urbanisme-Environnement de la Communauté de Communes Gally-Mauldre pour toute demande de rendez-vous, au 01.30.55.12.69.

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

lundi 26 septembre 2022
lundi 14 novembre 2022
lundi 12 décembre 2022

à 20h00 à la mairie.

Mairie et agence postale

Les horaires de la Mairie et l'Agence Postale seront aménagés du **lundi 25 juillet au vendredi 12 août 2022** :

Lundi : fermé
Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h30
Samedi : fermé

L'accueil du public reprendra **normalement dès le lundi 16 août** aux horaires habituels d'ouverture. Fermeture le samedi 20 août.

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr